

## **RAPPORT N° 285 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 29 MAI 2021**

Le présent rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 22 au 29 mai 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins dix-sept (17) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités du pays, dont 7 victimes périés dans des explosions de grenades sur certains parkings de bus en marie de Bujumbura.

Le présent rapport déplore également quatre-vingt-cinq (85) personnes grièvement blessées dans des attaques à la grenade dans les villes de Bujumbura et de Muramvya, quinze (15) cas d'arrestation et détention arbitraires et un (1) cas d'enlèvement en commune de Mukike.

### **1. Atteintes du droit à la vie**

- Dans l'après-midi de samedi 22 mai 2021 vers 17 h, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert par des pêcheurs sur la 4<sup>ème</sup> transversale de la colline de Nyamitanga, commune de Buganda, dans la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi), à moins de 50 mètres de la rivière de Rusizi, frontalière avec la RDC (République démocratique du Congo).

Des témoins de la découverte macabre révèlent que le corps de la victime présentait de nombreuses blessures et une corde autour du cou ; ce qui fait penser qu'elle aurait été tuée par étranglement, après avoir subi d'actes de torture.

La même source précise que les pêcheurs ont vite alerté des militaires d'une position de la 3<sup>ème</sup> transversale à Nyamitanga venus en compagnie de l'administrateur communal de Buganda, Pamphile Hakizimana, qui a aussitôt donné l'ordre d'enterrer le corps sans qu'une enquête n'ait été ouverte pour déterminer les auteurs et le mobile du crime.

SOS-Torture/Burundi déplore que des corps sans vie de paisibles citoyens ne cessent d'être découverts dans ou au bord de la rivière Rusizi dans le silence complet des autorités du pays et sans qu'aucune enquête ne soit diligentée pour établir les responsabilités et ainsi juguler ce phénomène criminel récurrent dans cette partie du territoire national.

- Dans l'avant-midi de dimanche 23 mai 2021 vers 11 h, des orpailleurs revenant de leur site d'extraction sur la colline de Ruseseka, zone de Buhoro, commune de Mabayi, dans la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi) ont aperçu, tout près de la rivière Nyamagana, un corps sans vie de Pascasie Mpawenimana, âgée de 35 ans, veuve et mère de 5 enfants. Le corps de la victime, tout nu, présentait des traces de coups au niveau de la tête et au front, ce qui laisse penser qu'elle aurait été violée par ses bourreaux avant d'être tuée pour éviter toute dénonciation ultérieure.

Selon des sources sur place, la victime avait quitté son domicile samedi 22 mai 2021 vers 17 h pour aller chercher de la farine de manioc et ses enfants ont attendu son retour en vain. D'après les mêmes sources, cette veuve avait été vue en compagnie de trois personnes dans un bistro du centre de Ruseseka.

SOS-Torture/Burundi a appris que les trois personnes avec lesquelles la victime avait partagé un verre ont été arrêtées par la police dans le cadre des enquêtes.

- Dans la nuit de dimanche 23 mai 2021, des militaires de la position de Nyamitanga en patrouille au bord de la rivière Rusizi, sur la 5<sup>ème</sup> transversale de la colline de Nyamitanga, commune de Buganda, dans la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi), ont tué par balles un Imbonerakure connu sous le nom de Fabien Niyokwizera au moment où il tentait, avec d'autres personnes, de traverser la rivière en direction de la RDC, avec un sac de poissons « Ndagala » et un carton de poissons « Mukeke ».

Selon des sources en provenance de cette localité, les militaires avaient été informés de l'existence d'un groupe de personnes suspectes dans cet endroit et ont effectué une patrouille au cours de laquelle ils ont effectivement vu des personnes dans cette rivière qu'ils ont fusillées après les avoir prises pour des ennemis.

- Dans la matinée de lundi 24 mai 2021, un corps sans vie d'un homme identifié comme Jean Mbarubukeye, âgé d'une soixantaine d'années, a été découvert flottant sur le lac Cohoha, au pied de la colline de Muramba, dans la zone, commune et province de Kirundo (nord du Burundi).

Des sources sur place font savoir que la victime, membre du parti CNL (Congrès national pour la liberté) a été tuée à la machette par des personnes non encore identifiées dans la nuit de dimanche 23 mai 2021 et que le corps a été jeté dans le lac pour dérouter les pistes de l'enquête.

SOS-Torture/Burundi a appris que le corps de la victime a été inhumé le même jour sur l'ordre de l'administrateur communal de Kirundo sans qu'aucune enquête n'ait été ouverte afin d'identifier les auteurs et le mobile du crime.

- Dans la soirée de mardi 25 mai 2021 entre 19 h et 20 h, quatre attaques simultanées à la grenade ont été perpétrées dans les principaux parkings des bus en maire de Bujumbura, faisant au moins 7 personnes tuées et plus de 80 autres blessées dont certaines grièvement et en état critique.

Selon des sources concordantes, la première attaque a visé le parking des bus au marché de Ngagara, communément appelé « Cotebu » et a occasionné 4 morts, y compris la personne qui aurait lancé cette grenade abattue par la police ainsi que plusieurs blessés. D'autres attaques similaires et presque simultanées ont été perpétrées au parking des bus desservant le sud de la mairie, au parking des bus desservant le nord de la capitale (au niveau de l'allée communément appelée « Plaza » en face des étals de vendeuses de légumes) et au parking des bus appelé « Permanence » (sur la chaussée du peuple Murundi, au niveau de la zone de Bwiza).

Les mêmes sources précisent que la majorité des personnes blessées ont été prises en charge à l'Hôpital Prince Régent Charles situé dans la zone de Buyenzi (centre de la ville).

SOS-Torture/Burundi déplore les attaques à la grenade sur de paisibles citoyens et se joint aux victimes et leurs familles qui sont dans la douleur et la désolation suite à ces attaques insensées contre des populations civiles. Elle demande au gouvernement d'ouvrir une enquête indépendante et impartiale pour déterminer les auteurs et les mobiles de ces forfaits et de s'abstenir de procéder à des arrestations arbitraires sur certaines catégories de personnes qui sont déjà dans son collimateur.

- Dans la matinée de mercredi 26 mai 2021, un corps sans vie à moitié décapité d'un enfant de 9 ans connu sous le nom de Jean Claude Uwizeyimana a été découvert par des passants dans un petit buisson, sur la colline de Nyamikenke, zone de Kigina, commune de Bugabira, en province de Kirundo, à quelques mètres de la résidence de ses parents.

Selon des sources sur place, le jeune garçon étudiait en 2<sup>ème</sup> année de l'école fondamentale et avait disparu mardi matin 25 mai vers 9 heures.

Les mêmes sources précisent que les mobiles et les auteurs du crime ne sont pas encore connus, mais que des conflits entre familles seraient à l'origine de cet assassinat.

SOS-Torture/Burundi a appris que six personnes du voisinage de la victime ont été appréhendées dans le cadre d'une enquête ouverte par la police et recommande une enquête minutieuse pour que seuls les vrais responsables répondent à ces actes.

- En date du 25 mai 2021, deux corps sans vie ont été découverts dans la réserve naturelle de Kibira; l'un du côté de la colline de Gafumbegete, zone de Butahana, en commune de Mabayi, le corps sans d'une seconde victime retrouvée sur la colline de Kamenge en zone de Ruhororo de la même commune.
- En date du 26 mai 2021, trois (3) corps sans vie en décomposition ont été découverts dans la forêt de la Kibira du côté de colline de Ruhembe, zone de Bumba, dans la commune de Bukinanyana de Mabayi.

Les riverains de la réserve naturelle ayant été témoins de ces découvertes macabres n'ont pas pu connaître l'identité des victimes, mais affirment que tous les corps retrouvés présentaient des blessures par balles.

Selon des sources sur place, trois corps en uniforme militaire de l'armée burundaise ont été retrouvés ce mercredi 26 mai 2021 au niveau de la colline de Ruhembe, zone de Bumba, dans la commune de Bukinanyana. L'autre corps a été découvert mardi 25 mai.

SOS Torture Burundi déplore une culture de banalisation de la vie humaine qui semble s'enraciner au Burundi et condamne l'absence de volonté de mener des enquêtes indépendantes qui reconforte les bourreaux au grand dam des victimes et de leurs proche.

## 2. Atteintes du droit à l'intégrité physique

- Dans la nuit de jeudi 27 mai 2021 vers 21 h, un individu non encore identifié a lancé une grenade dans un bistro situé tout près du marché central de Muramvya (centre du Burundi) et appartenant à un certain Pierre.

Selon des sources sur place, l'explosion de cette grenade a blessé 5 personnes dont certaines ont été évacuées à l'hôpital de Muramvya et d'autres dans les hôpitaux de la ville de Bujumbura.

Les mêmes sources révèlent que cette grenade a été lancée juste 10 min après la coupure d'électricité dans la ville de Muramvya.

SOS-Torture/Burundi a appris que la police a arrêté dans la même nuit dix (10) suspects qui sont écroués dans les cachots du commissariat provincial de police à Muramvya.

L'organisation appelle à une lucidité dans les enquêtes pour qu'il n'y ait aucun innocent qui soit injustement détenu et que les bourreaux répondent à leurs actes, demande qu'il y ait d'enquêtes préalables d'autant qu'il est difficilement concevable que dix personnes puissent collectivement lancer une seule grenade.

### **3. Violations du droit à la liberté : arrestations et détentions arbitraires**

- Dans la nuit de samedi 22 mai 2021 vers 22 h, le commissaire communal de police à Ndava et le commissaire provincial de police à Mwaro ont arbitrairement arrêté à son domicile Dédith Niyongere, chef de quartier Fota et enseignant à l'École fondamentale de Muramba dans la même commune.

Selon des sources sur place, ces autorités policières se sont introduites au domicile de la victime pendant qu'elle dormait et lui ont intimé l'ordre de monter à bord de leur véhicule en destination du cachot du commissariat provincial de Mwaro sans aucune information relative au mobile de son arrestation ne lui ait été fournie.

SOS-Torture/Burundi dénonce les violations répétitives, devenues une habitude, des règles du code de procédure pénale, plus particulièrement celles relatives aux arrestations et détentions opérées par des agents de l'ordre, et rappelle que les visites domiciliaires et les perquisitions sont bien réglementées dans le code de procédure pénale en vigueur au Burundi. En effet, outre que les officiers ou agents de Police Judiciaire ne peuvent pénétrer aux domiciles de particuliers que moyennant exhibition d'un mandat de perquisition dûment signé par l'autorité compétente (art. 123), les visites des lieux et les perquisitions ne peuvent avoir lieu avant six heures et après dix-huit heures (art. 126).

- Dans la matinée de dimanche 23 mai 2021, sur la colline de Kinyami, commune de Giteranyi, dans la province de Muyinga (nord-est du Burundi), des policiers ont arrêté 4 membres du parti CNL au moment où ils se rendaient à une activité organisée à la permanence collinaire de ce parti et les ont détenus au cachot du



commissariat communal de police à Giteranyi. Il s'agit de Jean Marie Muhigirwa, Jean Nzitunga, Alexis Rwaswa et du chef collinaire du nom de Radjabu Ndaruvunikiye.

Des sources sur place révèlent que cette arrestation fait suite à une attaque menée dans la nuit de samedi 22 mai 2021 contre la propriété du responsable du parti CNDD-FDD (Conseil national de défense de la démocratie - Forces pour la défense de la démocratie) sur la colline de Kinyami où des champs de bananeraie et de caféiers ont été vandalisés et que les soupçons ont de ce fait pesé sur des membres du CNL, en dehors de toute preuve matérielle.

Les mêmes sources précisent toutefois que le chef collinaire a été libéré le lendemain sur la décision du commissaire communal de police à Giteranyi, après l'avoir interrogé.

SOS-Torture/Burundi condamne les arrestations arbitraires sur fond d'intolérance politique contre toute personne opposée ou soupçonnée d'être opposée au régime en place et l'invite plutôt à promouvoir la culture de la tolérance, de la justice et de la paix sociale entre toutes les composantes de la nation burundaise.

#### 4. Cas d'enlèvement

- Dans la nuit de samedi 22 mai 2021 vers 23 h, des policiers du 3<sup>ème</sup> GMIR (Groupement mobile d'intervention rapide) à la position de Nyabisaka ont enlevé Égide Nizigiyimana de son domicile sis à la sous-colline de Sobobo, colline de Ruzibazi, commune de Mukike, en province de Bujumbura.

Des sources sur place révèlent qu'Égide Nizigiyimana, cultivateur et commerçant de vaches, serait accusé d'avoir participé aux manifestations de 2015 contre le 3<sup>ème</sup> mandat illégal du président Pierre Nkurunziza et qu'il a été conduit vers une destination inconnue, à bord d'une jeep du tristement célèbre commissaire Désiré Uwamahoro.

SOS-Torture/Burundi redoute que l'enlèvement d'Égide Nizigiyimana ne se transforme dans la suite en une disparition forcée étant donné que l'OPC1 Désiré Uwamahoro est cité dans plusieurs rapports des organisations nationales et internationales de défense des droits humains comme l'auteur de plusieurs cas



d'enlèvements suivis de disparitions forcées, d'assassinats et d'autres maux similaires.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.